CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E59824** **VALABLE JUSQU'AU** **04/03/2027**

ÉDITÉ LE 25/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/01/1984

Raison sociale : NORD ASPHALTE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/12/2006

Capital : 600 000

RUE GAY-LUSSAC
ZONE INDUSTRIELLE
59147 GONDECOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE CEDEX 329140545

Siret : 329 140 545 00016

Code NACE : 2399A

Numéro caisse de congés payés : 97 50

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 346351K1247001/001 403475/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 346351K1247001/001 403475/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 20 58 94 98 **Fax :**

Portable : 06 66 87 01 49

Responsabilité légale :
GRENIER FRANCIS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.nordasphalte.fr/

E-mail : compta@nordasphalte.fr

Effectif moyen : 38 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 10 463 583 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure)	38	04/03/2026
3233	Étanchéité en asphaltes coulés (Technicité supérieure)		04/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/03/2026 15:53

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.